MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

8ème année n° I5 SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX 5-60 059741

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

5ème Edition n° 4 20 Mai I960

CONCOURS DE DETECTION DES ATTAQUES PRIMAIRES DE MILDIOU

- - - - -

Afin de parfaire l'étude du Mildiou de la Pomme de terre et de préciser son développement dans le département de l'Aveyron, la Station d'Avertissements Agricoles de Montpellier organise un concours de détection des premières taches de Mildiou dans les cultures de pommes de terre.

Ce concours est ouvert à tous les cultivateurs, ouvriers agricoles et élèves des Ecole rurales qui observeront le règlement du Concours.

- REGLEMENT -

I/ Un concours est organisé dans chacun des arrondissements du département de l'Aveyron.

2/ Dans chaque arrondissement, le concours est doté de trois prix :

- Un prix de 20 nouveaux francs (vingt nouveaux francs) à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou

- Deux prix de I0 nouveaux francs (dix nouveaux francs) aux deux suivantes.

3/ Toute personne participant au concours devra prélever la feuille ou la tige portant la tache présumée contaminée et l'envoyer , en franchise postale , pour vérification à :

Ministère de l'Agriculture - Station d'Avertissements Agricoles
16, rue de la République - MONTPELLIER

4/ Seuls seront retenus les envois dont les taches auront été reconnues comme effectivement provoquées par le champignon du Mildiou

5/ L'échantillon sera accompagné de la fiche de renseignements reproduite au verso.

6/ Le concours est ouvert le 25 mai I960; il est limité dans chaque arrondissement aux 15 jours suivants la détection de la première tache dans l'arrondissement.

7/ Les résultats du concours seront publiés dans le Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc Roussillon.

P319

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.

Département de l'AVEYRON

Arrondissement de :

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS -

a) Nom et prénoms ____________________

b) Qualité : (1) cultivateur , ouvrier agricole , élève   Age : ________ ans

c) Adresse complète : ____________________

____

d) Commune où est/située la culture : ____________________

lieu-dit : ____________________

e) Variété sur laquelle ont été observées les premières taches : ________

f) Hauteur des fanes : ____________________

g) Situation des premières taches : (1) feuilles basses - feuilles du milieu

feuilles du sommet - sur la tige

h) Intensité de l'attaque au moment de la découverte des premières taches :

(1) Taches très rares - rares - une tache pour plusieurs pieds

une tache par pied - plusieurs taches par pied.

i) Situation de la parcelle (1) : plaine - cuvette

côteau   exposé au ________

j) S'agit-il de cultures irriguées ____________________

k) A quelle année remonte la culture de pommes de terre immédiatement antérieure à celle de cette année, sur la même parcelle : ________

l) Date de la découverte : ____________________

signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.